

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05683

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RACHID RASSAM

Date de naissance : 05.04.1960

Adresse :

Tél. : 066131267 Total des frais engagés : 544,52 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12.04.2016

Nom et prénom du malade : RACHID RASSAM Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Alzheimer, Rheumatism + Respiratory

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES | | | | |
|--------------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|--|
| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
| 12/01/2026 | | 5 | 300 DHS | DR. Néch E. 38, Boulevard Caid Eddine Tel: 0522 509 345 |
| | | | | |

EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien | Date | Montant de la Facture |
|--|------------|-----------------------|
| Pharmacie du Ksht CHRAIBI Ksht Docteur en Pharmacie Angle Rues Rodin et Mohamed Abd Quartier Paimier - Casablanca Tel 0522 25 14 67 INBP 092017342 Mise à jour du Fournisseur | 21/07/2017 | 444,60 |

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

| ANALYSES - RADIGRAPHIES | | | |
|---|------|-----------------------------|------------------------|
| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Cœfficients | Montant des Honoraires |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

AUXILIAIRES MEDICAUX

| Cachet et signature du Praticien | Date des Soins | Nombre | | | | Montant détaillé des Honoraires |
|-------------------------------------|-------------------|--------|----|----|----|------------------------------------|
| | | AM | PC | IM | IV | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca le: 1d. 01. 2024
الدار البيضاء، في

Nme Srowth Khadja.

18/02

1- Saffu 250:

1 bouffée x 2 / jour

x 10journ

Se limiter la bouche appt

usage

*2 - Prode fer:

1 Tasse / jour x 10journ

5g, 5g

3- Ennour Siroop:

100g x 2 / jour x 10journ

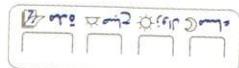
Dr. Nezha EL FIHRI
38 Boulevard Ibn Anziane
Tél: 05 22 99 33 35 / 06 64 60 23 43
n° 17716
n° 67
Quartier Palmer - Casablanca
Dokter en Pharmacie
Dr. Nezha EL FIHRI
Chirurgie et Médecine
Dr. Nezha EL FIHRI

Dr. Nezha EL FIHRI
38 Boulevard Ibn Anziane
Tél: 05 22 99 33 35
n° 17716
n° 67
Quartier Palmer - Casablanca
Dokter en Pharmacie
Dr. Nezha EL FIHRI
Chirurgie et Médecine
Dr. Nezha EL FIHRI

38 محل شارع بنائزران 6 زنقة ابن سريح إقامة النور المعاريف الدار البيضاء
38 Angle Bd Bir Anzarane et Rue Ibn Souraije Résidence Ennour Maârif Casablanca

Tél.: 05 22 99 33 35 / 06 64 60 23 43 / Email: nelfihi@hotmai.com

Cipla Maroc



120 X

ملايين جرعة

ملايين جرعة



250 mg

ملايين جرعة

ملايين جرعة

Maroc

BP 4491, Oum Azaa 11850 Ain Aouda
6250 م - 11850 - 4491

Cipla Maroc

الدواء المضاد للحساسية

BP 4491, Oum Azaa 11850 Ain Aouda

6250 م - 11850 - 4491

Cipla Maroc



120 X

en flacon pressurisé
pour inhalation



250 mg
Vole inhalée

Propionate de fluticasone
/Salmétrol

SAFLU®

Cipla Maroc

Théâtre d'opéra :

BP 4491, Oum Azaa 11850 Ain Aouda

6250 م - 11850 - 4491

Cipla Maroc BP 4491, Oum Azaa

11850 Ain Aouda

6250 م - 11850 - 4491

Yema, Sidi, Oum Azaa, Oum Azaa, Oum Azaa

LOT: GB21779
PER: 09/2024
PPV: 185 DH 00

Cipla
Etiquette

Bien agiter avant chaque utilisation

أنرويكس®

الكتوس, البروبوليس,
أكيناسيا

شراب معالج للسعال
بالمكونات الطبيعية

بدون سكر
بدون كحول

LOT 131344/FC46
PER 10/2026
PPC 59,50

 Ramo Pharm



ENROUEX®
*Sirop pour la Toux
aux extraits de plantes*

Composition

Glycérine, extrait liquide de propolis, extrait liquide de coquelicot, eau purifiée, extrait liquide de tilleul, extrait liquide d'eucalyptus, extrait liquide de radis noir, extrait liquide de mauve, gomme de xanthane, arôme orange, acide citrique, sorbate de potassium, benzoate de sodium, huile essentielle d'eucalyptus, huile essentielle de myrte.



Importé et distribué par:

RAMO PHARM

4, Rue Al Oukhouane, beauséjour,
Casablanca

Fabriqué en France par :

PHYTEO Laboratoire

Z.A. LE COMTE 03340 BESSAY SUR
ALLIER FRANCE

ENROUEX® 125 ml



6 111255 810406

Flacon 125 ml